

Séance 11 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 11 juillet à 19h00

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
15	11	13

Date de la convocation
09/07/2019

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LACROIX, maire de Buthiers.

Présents : M. LACROIX Jean-Yves, Maire,
Mme Myriam CAMPERGUE, M. CHAMOREAU Christophe, Adjoint(s),

M. THEVENET Julien, Mme BLONDEAU Delphine, Mme BOUTET Agnès,
Mme BURGUET Annie, M. KIPIENNE Emeric, M. GRISON Gérard, M.
TRIPHON Guillaume, Mme DURIF Janique, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie RICHARD *donne pouvoir à Mme Myriam CAMPERGUE*, M. SAGE Guy *donne pouvoir à M. Jean-Yves LACROIX*

Absents : M. BOISGARD Olivier, Mme CAFFE Aurélie

Secrétaire de séance : Mme CAMPERGUE Myriam

ORDRE DU JOUR :

- a) Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
 - b) Adoption de l'ordre du jour de la séance
-
- 1) MAPA : parking salle polyvalente

a) Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 06/05/2019 est approuvé à l'unanimité.

b) Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance est approuvé à l'unanimité.

1) MAPA : PARKING SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément à la décision du conseil municipal, un appel d'offre a été fait aux entreprises pour les travaux de voirie relatif à la création du parking de la salle polyvalente Robert-Doisneau.

Sept entreprises ont retiré le dossier de consultation et quatre entreprises ont déposé une offre (EIFFAGE ROUTE, ETP, WIAME et TP GOULARD) dont une a donné une lettre de renonciation (WIAME).

La commission MAPA s'est réunie le 08/07/2019 pour l'ouverture des plis et a retenu l'entreprise GOULARD pour la réalisation des travaux.

Monsieur le maire explique que des dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat et du Département ont été déposés et qu'un avis favorable du comité de pilotage du Département qui s'est réuni le 03/07/19 a d'ores et déjà été émis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le choix de la commission des marchés publics,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget,

AUTORISE M. le Maire ou les adjoints en cas d'empêchement de M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

La séance est levée à 19h40
Le Maire, Jean-Yves LACROIX